

*Article 31 du Règlement*

nent de droit à la plupart des autres Canadiens et des personnes non handicapées.

Il est temps que la situation change. Et pour cela, il faudrait célébrer la Journée internationale des droits de l'homme en prenant des mesures concrètes.

\* \* \*

**THE BOYS OF ST. VINCENT**

**M. Geoff Scott (Hamilton—Wentworth):** Monsieur le Président, la décision de la Cour d'appel de l'Ontario d'interdire la télédiffusion de la minisérie de la CBC sur les agressions sexuelles, *The Boys of St. Vincent*, était étonnamment stupide et crée un dangereux précédent à l'égard de la censure.

En outre, l'interdiction de télédiffuser cette série en Ontario et à Montréal était ridicule en cette ère de la technologie des satellites, car tous ceux qui ont voulu la regarder, de la Colombie-Britannique à Terre-Neuve, ont dit à leurs connaissances en quoi consiste cette série romancée. De Vancouver, ma mère m'a dit que je n'avais pas manqué grand-chose. Des commentateurs de St. John's, à Terre-Neuve, ont soutenu que les réactions étaient positives.

Je parle en tant qu'ancien journaliste de radiotélévision, qui espère le redevenir sous peu. Cette décision soulève un problème constitutionnel très grave. Nous tentons d'établir un équilibre entre, d'une part, la liberté d'expression et de presse et, d'autre part, les aspects juridiques très épineux de cette question des plus délicates.

J'espère qu'on fera appel de ce jugement devant la Cour suprême et que cette minisérie sera télédiffusée partout.

**M. le Président:** Le député d'Essex—Kent veut faire une mise au point au sujet de la déclaration qu'il a faite il y a quelques minutes.

\* \* \*

**LE DÉPUTÉ DE SKEENA**

**M. Jerry Pickard (Essex—Kent):** Monsieur le Président, on m'a informé que, la semaine dernière, le député de Skeena s'était rendu dans ma circonscription.

Il y a laissé des renseignements sans fondement et inexacts au sujet de mes activités en tant que représentant de mes électeurs. Ces accusations étaient fort injustes et contraires à l'éthique.

Au cours des 12 derniers mois, j'ai subi un quadruple pontage et j'ai dû reprendre des forces. Je suis maintenant complètement rétabli. Depuis la fin de juin, le gouvernement a limité le débat à la Chambre. Je suis fier de servir les habitants d'Essex—Kent ici et partout ailleurs, aux niveaux national, régional et local.

Je suis heureux d'avoir eu l'occasion de représenter les habitants de ma circonscription à des milliers de reprises. J'estime que les déclarations qu'on a faites dans ma circonscription la semaine dernière et selon lesquelles je ne prends pas assez souvent la parole à la Chambre constituent une attaque injuste. Ces propos étaient très injustes et dénués de tout fondement.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

[Français]

**L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE**

**M. Jacques Tétreault (Laval—Centre):** Monsieur le Président, lundi prochain le 14 décembre, je suis invité à titre de député de Laval—Centre, à une cérémonie au cours de laquelle l'industrie pharmaceutique, Marion Merrel Dow du Canada annoncera un investissement de 9 millions de dollars pour des travaux d'agrandissement de son usine de Laval, travaux qui seront effectués d'ici le mois de mai 1993.

Dans sa lettre d'invitation, M. Jean-Paul Marsan, directeur de la compagnie, s'exprimait ainsi: «L'attitude favorable du gouvernement du Québec envers notre industrie ainsi que l'adoption prochaine du projet de loi C-91 sur les brevets pharmaceutiques par le Parlement canadien, ne sont, bien entendu, pas étrangères à cette décision».

Ce projet de loi, appuyé sans réserve par le caucus des députés fédéraux de Laval—Rive nord, vise à rendre la législation canadienne en matière de protection des brevets conforme à celle de ses partenaires commerciaux, tout en permettant de mieux contrôler le prix des médicaments nouveaux et existants.

Notre gouvernement s'est engagé à donner une longueur d'avance en matière de compétitivité et de normes à l'industrie pharmaceutique au Canada. Le projet de loi C-91 en est l'engagement concret et vise au mieux-être de toute notre économie.

\* \* \*

[Traduction]

**L'ÉCONOMIE**

**M. Garth Turner (Halton—Peel):** Monsieur le Président, hier, à la Chambre, les députés d'en face ont dit qu'un gouvernement libéral augmenterait les dépenses et mettrait sur pied un programme de création d'emplois, même s'il fallait, pour cela, augmenter le déficit.

Cette façon de dépenser toujours de plus en plus va complètement à l'encontre de l'exposé économique du ministre des Finances et de son effort louable pour limiter les dépenses fédérales.